

Guide d'accueil aux apprenants en situation de handicap

Introduction

Favoriser l'inclusion est l'objectif de chaque personne travaillant chez ENVOLL , nous mettons tout en œuvre pour accompagner et faciliter l'accès à la formation.

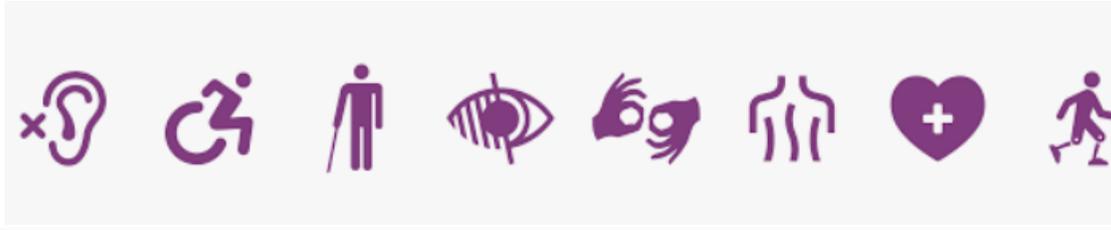
Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent ou souffrant d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

Vous trouverez, dans ce Livret d'accueil, les informations essentielles sur l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap.



Qu'est-ce que le handicap?

En référence la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, est considéré comme handicap:



Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant

L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte

La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération, d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant

Accueil des personnes en situation de handicap

Favoriser l'inclusion est l'objectif de chaque personne travaillant dans notre structure et nous mettons tout en œuvre pour accompagner et faciliter l'accès à la formation.

Notre équipe est sensibilisée à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Notre référente handicap

Céline LEMBEYE

Coordonnées

Centre : 04 42 92 29 72

Mobile : 06 11 64 49 18

Celine.lembeye@envoll.fr



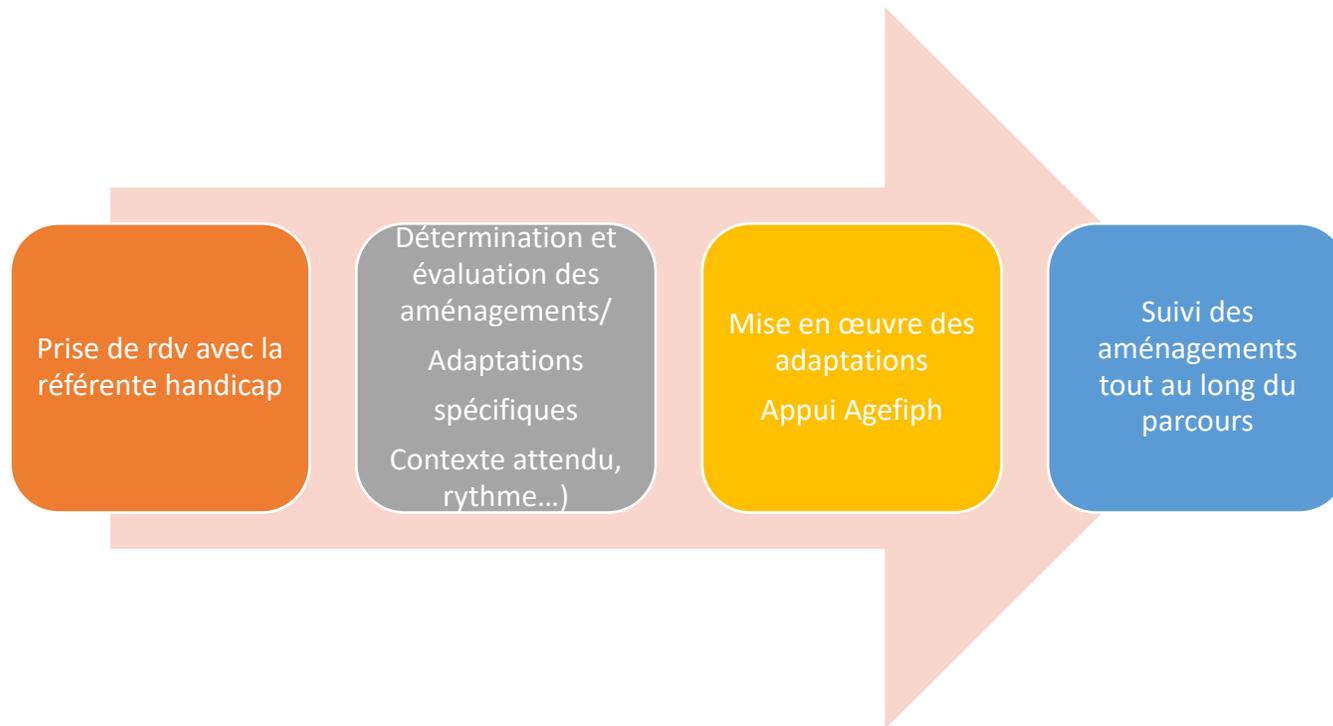
Son Rôle:

- **accompagner et vous orienter** au mieux en partenariat avec la RHF de sa région et les partenaires désirés
- Proposer un accueil adapté et une adaptation de la durée ou des modalités
- Rendre accessibles les supports de cours et le matériel pédagogique
- Aménager les modalités générales d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation
- Mettre en place des adaptations individuelles

Accompagnement & suivi

Vous pouvez faire part de votre handicap dès que vous candidatez au sein de notre organisme de formation.

Dès que la Référente Handicap est informée de votre situation, elle conviendra d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation



Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute si vous en ressentez le besoin. Il suit votre évolution et assure une liaison entre vos intervenants et les différents services administratifs de l'établissement. Votre référent handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles il est par ailleurs en relation. Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Annuaire et contacts

Organismes d'aide aux personnes en situation de handicap **AGEFIPH / Réseau Handicap Formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur** Aline DA DALTO - Chargée d'étude et de développement
04 42 93 15 50
rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr

MDPH 13

0 800 81 48 44

accueil.information.mdph@mdph13.fr

<http://www.mdph13.fr/>

MDPH 06

0 805 56 05 80

<https://mdph.departement06.fr/>

mdph-06-7374.html

MDPH 83

04 94 05 10 40

<https://mdph.var.fr/>

Ressources et documentaires

[Le guide pratique ressources handicap formation](#)

-
[Référentiel accessibilité CFA](#)

[Outils d'évaluation du besoin de compensation](#)

[Les ressources Handicap Formation Provence Alpes Côte](#)

